

Image not found or type unknown



Trop perçu rente mutuelle et suspension

Par **inessse**, le **03/11/2012** à **11:45**

Bonjour, rnrnrnbonjour rnrnrnma mutuelle a suspendu ma rente du a un trop perçu. Je ne conteste pas vu que c'est moi qui leur ai fait part de cette erreur nlors de mon appel j'avais indiqué que je souhaitais rembourser par mensualité rnl erreur vient d un bug et elle me répond qu il n'aurait pas pu voir l'erreur je ce que je trouve incroyable venant d un grand groupernil m avait adressé l'attestation et c est la que j'ai constaté le trop perçurnils ne m ont pas versé ma rente et je me trouve dans une grande difficulté j'ai le loyer à payer la taxe les factures de plus mon époux ne perçoit aucun revenu depuis 3 ansrnils ne m'ont meme pas averti que ma rente était suspenduerrnrnque faire maintenant je vous remercie de m'aider car je suis au fond du gouffrerrnrncdlr